

Nos références : DEV0181556 du 07/12/2021
Compte client : 05900944
Vos références : CDE DEV0180121-2 - NAPHTACHIMIE
Adresse de livraison

SI CONTACT
400 rue Pierre Berthier
ZI LES MILLES
13797 Aix en Provence Cedex 3
France

Adresse de facturation

SI CONTACT
400 rue Pierre Berthier
ZI LES MILLES
13797 Aix en Provence Cedex 3
France

Votre contact : DWI DW Pro interne
E-mail :
Tél : 04.42.90.16.04
N° TVA intra. client :

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
<u>BL N° 68244 du 08/02/2022</u>					
IAGONA SUPPORT INSTALL	MIGRATION NEOSCREEN 5.0 - Récupération des données version 4.5 - Import dans le serveur 5.0 - Mise à jour des Neobox 4.5 et paramétrage serveur - Prérequis : Connexion à distance, débit Internet suffisant	1	388,88	388,88	1
IAGONA SUPPORT INSTALL	TRANSFERT SERVEUR 2008 VERS 2019 - Récupération des données version 4.5 - Import dans le serveur 4.5 - Mise à jour des Neobox 4.5 et paramétrage serveur - Prérequis : Connexion à distance, débit Internet suffisant	1	388,88	388,88	1
IAGONA ME1	Maintenance évolutive annuelle NEOBOX - 1 voie (sous Windows) - Sous contrat de maintenance - coût pour 9 licences - Inclut les évolutions + services connectés de Neoscreen	3	601,81	1 805,43	1
IAGONA SUPPORT INSTALL	Support à l'installation déploiement du serveur - Mutualisé ou VPS Dédicé	1	107,95	107,95	1
<u>BL N° 68245 du 08/02/2022</u>					
FORMATION CDM	Formation utilisateur Neoscreen - sur site, 1/2 journée (hors dépl.)	1	250,00	250,00	1

Code	Tx	Base HT	Montant TVA	Total HT	2 941,14 €
1	20,00	2 941,14	588,23	Total TVA	588,23 €

Conditions de règlement :
Echéance : 31/03/2022
Virement à 45 jours fin de mois
Domiciliation DWPro :
SOCIETE GENERALE
BIC : SOGEFRPP
IBAN : FR76 30003 00050 00025712708 34

Total TTC
3 529,37 €
Devise : EUR
Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passé la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)